



Mercredi 14 Mai 2008

PARIS**PRINCIPE DE PRECAUTION.****Le wi-fi inquiète les bibliothèques**

Un employé de la bibliothèque Sainte-Geneviève a fait valoir hier son « droit de retrait » en attendant que des mesures soient prises.

CRAINTE fondée ou pas ? Impossible de trancher pour l'heure, mais, depuis hier, l'inquiétude est montée d'un cran sur les dangers potentiels du wi-fi. Un employé de la bibliothèque universitaire Sainte-Geneviève (V e) a fait valoir son « droit de retrait », à la suite de « violents symptômes » qu'il associe à la surexposition prolongée aux champs électromagnétiques du wi-fi qu'il subirait sur son lieu de travail. En clair, l'homme refuse de regagner son poste tant que l'établissement n'aura pas mesuré l'intensité des radiations. Il demande par ailleurs le remplacement du wi-fi par des connexions Internet plus classiques. « Je suis très surpris. Cette personne ne nous avait jamais signalé de quelconques malaises », assure Yves Peyré, le directeur du prestigieux

établissement de la place du Panthéon. Le débat sur le wi-fi avait déjà été soulevé il y a quelques mois à Sainte-Geneviève. Une borne avait été désactivée et deux autres déplacées. « Nous sommes confrontés à un vrai dilemme, confie le directeur. D'un côté certains employés se disent inquiets. De l'autre, nos usagers (*NDLR : 1 700 chaque jour*) nous demandent de développer le wi-fi. » Le comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) de Sainte-Geneviève devrait être consulté le mois prochain et les ondes bientôt mesurées. Ce n'est pas la première fois que le réseau Internet sans fil est mis en cause dans une bibliothèque parisienne. En décembre, la mairie de Paris avait déconnecté quatre établissements où les bibliothécaires se plaignaient de maux de tête et autres vertiges. Le

mois dernier, la Bibliothèque nationale de France annonçait que, pour offrir le haut débit à ses usagers, elle développerait un réseau filaire. Cinq mois plus tard, la mairie de Paris n'a toujours pas reconnecté les bibliothèques incriminées. « Depuis, le personnel ne nous a plus signalé de problèmes », remarque-t-on au syndicat Supap. En revanche, des fonctionnaires auraient manifesté des symptômes dans trois autres établissements : Beaugrenelle (XV e), Fessart (XIX e) et Goutte-d'Or (XVIII e). La Ville, qui a procédé à des mesures, devrait convoquer un nouveau CHSCT avant l'été.

Marie-Anne Gairaud



Mercredi 14 Mai 2008

PARIS

Ailleurs, on joue la carte de la prudence

AVEC des ondes 2,5 fois moins importantes que celles émises par les téléphones portables, on ne peut pas « conclure à l'existence d'un risque particulier », selon l'Afsset (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail). Une récente analyse réalisée à l'université de Chicago a néanmoins souligné

une modification des gènes à partir de deux heures d'exposition à ces ondes. Certains pays jouent la carte de la prudence. En Angleterre et en Autriche, les bornes wi-fi ont été débranchées dans les écoles suite à des plaintes de parents. En Allemagne, les installations sont déconseillées dans les bibliothèques et les écoles ; au Canada deux

grandes universités ont remplacé le wi-fi par des liaisons câblées, tandis que la Belgique a abaissé les seuils autorisés des champs électromagnétiques.

Tous droits réservés : Le Parisien
E479759A77C0A90280620DF39E08B10932A6970B33A622267E75D9B